

Plum

De: [REDACTED]
Envoyé: jeudi 11 avril 2024 10:29
À: Plum
Objet: Plum et incohérences créées à l'encontre des habitants de Combleux

A l'attention des enquêteurs

Messieurs,

La modification du PLUM intervient en créant des incohérences nombreuses aux habitants de Combleux, et je veux par cet e-mail vous en citer quelques uns.

- Le nombre d'habitants (au minimum 200) supplémentaires est impossible sans induire obligatoirement un grave déséquilibre dans la population.
- Ce dossier est d'une brutalité sans nom de la part de la Mairie.
- Ce lieu est dans un site classé Unesco, Natura 2000, proche du site classé de Combleux et des 3 ZNIEFF sur la Loire!
- L'accès et la sortie par le chemin du cimetière qui aboutit à un endroit exigü et dangereux du CD 924
- Le lieu de ces constructions inadéquat, il est inondable (2003, 2016) pour des origines différentes : la Loire, la Bionne.
- Dénaturer la zone humide de la Bionne par l'étroitesse induite des constructions
- Que devient la trame verte et bleue qui devait rejoindre la forêt d'Orléans?
- Une pétition de plus de 2200 personnes a montré l'opposition de très nombreux métropolitains qui apprécient ce lieu de calme et de paix !
- Que dire de la mairie qui refuse de nous donner des documents publics malgré l'injonction de la CADA !
- Que dire du prix de vente au promoteur qui est au montant de la dette de destruction !
- Que dire du bâtiment restant (le restaurant) qui est depuis plus de 18 ans soumis aux intempéries et qu'il a des fissures dans le plancher larges de plus de doigts sur plusieurs dizaines de mètres et qu'il y est fait des fêtes avec un public de 800 personnes .

En espérant que mon mail ait une réponse (puisque je n'en avais pas eu lors de mes remarques que j'avais soumises à l'issue de l'établissement initial du PLUM).

Cordialement

[REDACTED]